



**EN SAVOIR PLUS :**

[www.ast67.org](http://www.ast67.org)

Fiche conseil express  
AST67 :  
» les EPI

INRS  
» ED 112, ED 883

## LA PROTECTION DES MAINS

« Les équipements de protection individuelle en complément des équipements de protection collective... »

### POINT DE REPÈRE

Dans tous les milieux professionnels, les mains peuvent être en contact avec des substances et des matériaux présentant des dangers.

Les lésions de la main et de l'avant-bras représentent 25 % des lésions corporelles au travail.

### SIGNES D'ALERTE

- » Vous utilisez ou êtes en contact avec des produits chimiques.
- » Vous manipulez des matériaux coupants, perforants, froids ou chauds.

- » Vous réalisez des travaux de soudure ou des travaux électriques.
- » Votre poste vous expose à des produits biologiques.

### EFFETS

L'exposition des mains et des avant-bras à ces risques divers entraînent des conséquences tout aussi diverses telles que :

- » coupures, piqûres, lacérations
- » brûlures (thermiques ou chimiques)
- » intoxications (par pénétration des produits au travers de la peau)
- » allergies
- » infections

## CONDUITES À TENIR

### PAR L'EMPLOYEUR

**Mettez en place prioritairement des protections collectives. S'il subsiste un risque pour les salariés, fournissez-leur un équipement individuel de protection des mains adapté.**

**Attention, tous les gants ne protègent pas contre les mêmes risques.**

**En effet, selon la structure du gant, sa forme, les matériaux qui le constituent, la présence ou non de manchette, le type de finitions intérieure et extérieure, la protection ne sera pas identique.**

Le choix du bon gant dépendra des risques auxquels sont exposés les utilisateurs, des contraintes de l'activité, du type de produit ou de matériaux manipulés. Vous devrez donc analyser le travail effectué et déterminer les équipements les plus adaptés.

Les marquages indiqués sur les gants, leur emballage et leur notice d'utilisation vous fourniront des informations sur la protection apportée.

### PAR LE SALARIÉ

- Lavez-vous les mains avant d'enfiler vos gants, toujours sur mains propres et sèches.
- Utilisez les gants pour la tâche prévue : les gants d'un poste de travail ne sont pas forcément adaptés à un autre poste.
- Contrôlez l'état de vos gants avant de les utiliser. Si vous observez des changements de couleur, craquelures, micro-trous, points noirs, odeurs..., il est temps de les remplacer. Leur étanchéité peut être vérifiée en les gonflant.
- évitez tout contact des gants souillés avec d'autres parties du corps : ne fumez pas, ne buvez pas, ne mangez pas avec vos gants, ne les essuyez pas sur vos vêtements de travail.
- Jetez les gants à usage unique après chaque utilisation.
- Entretenez les gants réutilisables selon la notice du fabricant et les instructions de votre employeur.

